

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	19.04.2024
Thema	Landwirtschaft
Schlagnworte	Cassis de Dijon, Emissionshandel, Migrationspolitik, Beziehungen zur Europäischen Union (EU), Fischerei
Akteure	von Siebenthal, Erich (svp/udc, BE) NR/CN
Prozesstypen	Keine Einschränkung
Datum	01.01.1998 – 01.01.2018

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Schnyder, Sébastien

Bevorzugte Zitierweise

Schnyder, Sébastien 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Landwirtschaft, Cassis de Dijon, Emissionshandel, Migrationspolitik, Beziehungen zur Europäischen Union (EU), Fischerei, 2011*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 19.04.2024.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	1
Wirtschaft	1
Landwirtschaft	1
Internationale Landwirtschaftspolitik	1

Abkürzungsverzeichnis

Allgemeine Chronik

Wirtschaft

Landwirtschaft

Internationale Landwirtschaftspolitik

MOTION
DATUM: 09.06.2011
SÉBASTIEN SCHNYDER

Le Conseil national a rejeté par 94 voix contre 87 une motion von Siebenthal (udc, BE) visant à **supprimer l'application du principe du Cassis de Dijon**. Le motionnaire a estimé que ledit principe affaiblit le niveau de sécurité des produits en Suisse, les produits importés ne respectant pas les standards helvétiques, abaisse la qualité des produits suisses, les producteurs pouvant s'aligner sur les législations européennes les plus permissives, et désavantage l'industrie suisse d'exportation, le principe étant appliqué unilatéralement. Lors des débats, les opposants au Cassis de Dijon ont également rappelé que son application n'a pas répondu aux attentes. Le gouvernement a assuré qu'une réglementation plus sévère peut être exigée pour les produits agricoles suisses afin de les distinguer des produits importés et que des mesures spécifiques peuvent être élaborées dans le cas où des producteurs suisses contournent les exigences mises en place dans le cadre de la stratégie qualité. La grande majorité des groupes écologiste et démocrate du centre, ainsi qu'un tiers du groupe démocrate chrétien ont adopté la motion. Le principe du Cassis de Dijon est plus particulièrement abordé dans la partie I, 4a, voir ici.¹

1) BO CN, 2011, p. 1019 ss. et 1043.